



Communiqué de Presse

Paris, le 17 Février 2021

Le groupe Opale (« Opale ») et Amundi Transition Energétique (« ATE ») ont scellé un partenariat en vue de créer la plateforme « Opale Vesontio », pour la production d'énergie éolienne en France métropolitaine

Le groupe Opale et Amundi Transition Energétique, la filiale d'Amundi dédiée aux infrastructures¹ annoncent la signature d'un partenariat pour créer une plateforme destinée à la production d'énergie éolienne en France métropolitaine : « **Opale Vesontio** ». Pour Amundi Transition Energétique, ce partenariat s'inscrit pleinement dans sa stratégie d'investissements en faveur de la transition énergétique des territoires en finançant trois catégories d'actifs : les réseaux et sources de chaleur (biomasse, cogénération, ...), les centrales à énergies renouvelables (éolien, solaire, géothermie, ...) et l'efficacité énergétique. Du côté d'Opale, ce partenariat confirme leur stratégie d'indépendance et ouvre des perspectives de développement futurs.

Opale Vesontio est détenue à 80% par le fonds ALBA I géré par Amundi Transition Energétique et destiné exclusivement à des clients professionnels, et à 20% par Opale qui est en charge de sa gestion opérationnelle et quotidienne. Opale apporte un portefeuille éolien de 27 MW à **Opale Vesontio** dans le cadre d'une première transaction. Ce portefeuille est composé de deux parcs éoliens localisés en région Bourgogne Franche-Comté, constitués respectivement de 3 et 6 turbines. La mise en service du premier parc est prévue pour le premier semestre 2021 et le second pour fin 2022. La production des parcs en énergie décarbonée permettra de compenser environ 28 000 tonnes d'équivalent de CO2 chaque année, soit assez d'électricité pour alimenter 27 000 personnes².

Jean-Pierre Laurent, Président d'Opale explique : « *Nous sommes heureux de pouvoir nous appuyer sur les capacités financières d'Amundi Transition Energétique, un des premiers fonds infrastructures s'étant engagé exclusivement dans la transition énergétique. Cette transaction nous permet de préserver notre indépendance, tout en démultipliant notre capacité de développement. Le soutien d'Amundi Transition Energétique pour la création de la plateforme Opale Vesontio consacre la pertinence de notre démarche qui met les territoires au cœur du développement des projets et de la transition énergétique.* »

Matthieu Poisson, Directeur Général d'Amundi Transition Energétique explique : « *Nous sommes ravis d'accompagner Opale, un des rares développeurs éoliens français encore indépendants, dont l'action est tournée vers l'accompagnement des territoires. Cette nouvelle signature avec Opale témoigne de la capacité d'Amundi Transition Energétique (ATE) à sceller de nouveaux partenariats avec des acteurs reconnus et ancrés dans les territoires, en France et en Europe. Opale Vesontio est la 3^{ème}*

¹ ATE gère plus de 500 millions d'euros d'encours au 31 décembre 2020.

² source Ademe

opération d'envergure au cours des deux derniers mois. Deux ans seulement après sa souscription par les investisseurs, le fonds Alba I géré par ATE compte aujourd'hui plus de 200 actifs renouvelables en Europe pour une puissance de 1400MW. »

Ce partenariat a bénéficié des conseils financiers Green Giraffe et Tevali Partners, du conseil technique Everoze, ainsi que des conseils juridiques Meridian Avocats et De Gaulle Fleurance & Associés.

A propos d'Opale

Développeur et producteur d'électricité français indépendant implanté à Besançon en Bourgogne Franche-Comté, ses secteurs d'activité sont l'éolien terrestre, le photovoltaïque et le biogaz. Fondé en 2008, Opale Energies a développé à ce jour près de 500 MW de projets éoliens autorisés, dont près de 200 MW sont en cours de construction ou en exploitation. Aujourd'hui, le groupe possède un pipeline de près de 400 MW de projets éoliens en développement ou cours d'instruction.

<https://www.opale-en.com/>

A propos d'Amundi

Premier gérant d'actifs européen parmi les 10 premiers acteurs mondiaux³, Amundi propose à ses 100 millions de clients - particuliers, institutionnels et entreprises - une gamme complète de solutions d'épargne et d'investissement en gestion active et passive, en actifs traditionnels ou réels.

Ses six plateformes de gestion internationales⁴, sa capacité de recherche financière et extra-financière, ainsi que son engagement de longue date dans l'investissement responsable en font un acteur de référence dans le paysage de la gestion d'actifs.

Les clients d'Amundi bénéficient de l'expertise et des conseils de 4 500 professionnels dans près de 40 pays. Filiale du groupe Crédit Agricole, Amundi est cotée en Bourse et gère aujourd'hui plus de 1 700 milliards d'euros d'encours⁵.

Contacts Presse

Amundi

Geetha Chandrasegaram
geetha.chandrasegaram@amundi.com
Tél. 01.76.37.02.73 / 06 25 11 20 45

Opale

Coralie Vaillant
coralie@opale-en.eu
Tél. 03.81.61.84.49 / 06.81.53.88.27

Amundi Transition Énergétique

Siège social : 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France

Adresse postale : 90, boulevard Pasteur - CS 21564 - 75730 Paris Cedex 15 - France

Tél. : +33 (0)1 76 33 30 30 – amundi.com

Société par actions simplifiée au capital de 11 000 024 euros – 804 751 147 RCS Paris

³ Source : IPE « Top 500 Asset Managers » publié en juin 2020 sur la base des encours sous gestion au 31/12/2019

⁴ Boston, Dublin, Londres, Milan, Paris et Tokyo

⁵ Données Amundi au 31/12/2020

Document destiné exclusivement aux journalistes et professionnels de la presse et des médias. Les informations sont fournies dans le seul but de leur permettre d'avoir une vue d'ensemble des transactions et ce, quel que soit l'usage qu'ils en font, qui relève exclusivement de leur indépendance éditoriale, pour lequel ATE décline toute responsabilité. Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des Etats Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que cette expression est définie par la «Regulation S» de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933. La définition de « US Person » vous est fournie dans les mentions légales du site www.amundi.com. Information promotionnelle et non contractuelle ne constituant ni un conseil en investissement, ni une recommandation d'investissement, ni une sollicitation d'achat ou de vente d'instruments financiers ou services financiers. ATE n'accepte aucune responsabilité, de manière directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'information contenue dans ce document. ATE ne peut en aucun cas être tenu responsable pour toute décision prise sur la base d'une information contenue dans ce document. Ce document non contractuel est basé sur des sources que nous considérons comme étant fiables. Avant toute souscription, l'investisseur potentiel devra consulter la documentation réglementaire des fonds, disponible au siège social d'ATE. Investir implique des risques. La valeur d'un investissement dans les produits et les revenus qui en découlent peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse. Les fonds mentionnés dans ce document n'offrent pas de garantie de capital ou de performance. Par conséquent, les investisseurs peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à l'investisseur de s'assurer de la compatibilité de cet investissement avec les lois de la juridiction dont il relève et de vérifier si ce dernier est adapté à ses objectifs d'investissement et sa situation patrimoniale (y compris fiscale) Ce document n'a été revu par aucune autorité de tutelle et aucune autorité de tutelle ne prendra la responsabilité de l'exactitude financière ou de n'importe quelle disposition ou avis exprimé dans ce document. Ce document ne doit être pas être diffusé sans l'accord écrit préalable d'ATE à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette diffusion ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à ATE ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays.